

### Petite enfance

Dernière session 2018



Le titulaire de ce CAP est un professionnel de l'accueil et de la garde des jeunes enfants. Par ses activités (aide à la prise des repas, soins d'hygiène corporelle, jeux divers...), il contribue à leur éducation. Il les aide à acquérir leur autonomie (vestimentaire, alimentaire, motrice). Il participe à leur développement affectif et intellectuel. En outre, il assure l'entretien courant et l'hygiène des locaux et des équipements.

En grande majorité des femmes, leur fonction est de répondre aux besoins fondamentaux de l'enfant et d'assurer :

- ✓ l'accueil et la communication.
- ✓ L'organisation des activités.
- ✓ les réalisations en lien avec les besoins fondamentaux de l'enfant (hygiène, repas, espaces de vie de l'enfant, soins, etc.).
- ✓ l'entretien de l'espace de vie.

#### Débouchés

Le titulaire du CAP Petite enfance peut exercer comme salarié d'employeur particulier ou de crèche familiale à son domicile (à condition d'être agréé), ou comme salarié d'employeur particulier ou de services d'aide à domicile au domicile des parents.

Il peut également exercer dans des structures collectives : école maternelle, crèche collective, halte garderie, garderie périscolaire, centre de loisirs sans hébergement, centre de vacances collectifs d'enfants ainsi que tout établissement d'accueil des jeunes enfants.

#### Accès à la formation

Après une classe de 3ème

#### Programme

Disciplines et activités	1 <sup>ère</sup> Année	2 <sup>ème</sup> Année
Enseignement technologique et professionnel	17h	17h
Français, histoire-géographie	4h30	4h
Mathématiques Sciences	4h	3h30
Langue vivante	2h	2h30
Arts appliqués-cultures artistiques	2h	2h
Education physique et sportive	2h30	2h30
Prévention -santé- environnement	1h	1h30
Période de formation en milieu professionnel	6 semaines	6 semaines
Enseignements facultatifs		
Atelier d'expression artistique	2h	2h
Atelier Education physique et sportive	2h	2h

#### Enseignements professionnels

**Sciences médico-sociales** : l'enfant et son développement, cadre juridique et institutionnel de l'enfant et de la famille, communication appliquée au secteur professionnel, organisation générale du corps humain et fonctions, les fonctions de relation, les fonctions de nutrition, maintien de l'intégrité de l'organisme, besoins nutritionnels de l'enfant et apports conseillés en nutriments, caractéristiques de l'appareil digestif du nourrisson et du jeune enfant, les sources nutritionnelles et les aliments, l'alimentation de l'enfant, les régimes alimentaires de l'enfant, éducation alimentaire de l'enfant, contaminations alimentaires.

**Technologie** : qualité de vie dans le logement et prévention des accidents domestiques, environnement de l'enfant en collectivités, technologies de service à l'usager.

### Stages

Les "stages" appelés périodes de formation en entreprise, durent 12 semaines.

La formation en milieu professionnel doit permettre à l'élève d'acquérir et de mettre en œuvre des compétences en termes de savoir-faire et de savoir-être. Les activités confiées doivent être en adéquation avec celles qui sont définies dans le référentiel des activités professionnelles. Au cours de la deuxième année de formation, la période de formation en milieu professionnel fournit le cadre et les supports des évaluations prévues en entreprise dans le cadre du contrôle en cours de formation. Pendant la période de formation en milieu professionnel, le candidat a obligatoirement la qualité d'élève stagiaire, et non de salarié. L'élève reste sous la responsabilité pédagogique de l'équipe des professeurs chargés de la section. Ces derniers effectuent des visites au sein de l'entreprise afin d'y rencontrer le responsable de la formation et ainsi, d'assurer un suivi efficace de l'élève.

### Examen

#### Unités professionnelles :

- Prise en charge de l'enfant à domicile (coeff. 4)
- Accompagnement éducatif de l'enfant (coeff. 5 dont coeff. 1 pour la vie sociale et professionnelle)
- Techniques de services à l'usager (coeff. 4)

#### Unités d'enseignement général :

- Français, histoire-géographie – éducation civique coeff. 3
- Mathématiques– Sciences physiques, coeff. 2
- Education physique et sportive, coeff. 1

### Statistiques

En 2014, dans l'académie de Montpellier : 199 candidats inscrits, 194 présents, 174 admis (soit 89.69 % de réussite).

En 2015, dans l'académie de Montpellier : 250 candidats inscrits, 242 présents, 223 admis (soit 92.15% de réussite).

En 2016, dans l'académie de Montpellier : 225 candidats inscrits, 221 présents, 203 admis (soit 91,86% de réussite).

### Poursuites d'études

La majorité des titulaires de CAP s'engagent dans la vie active. Pour se spécialiser davantage, ils peuvent aller en formation complémentaire (MC, FCIL) ou, tout en travaillant, obtenir une qualification professionnelle supérieure en préparant un BP ou un BM. Dans certains cas, ils peuvent aussi préparer un BACPRO en lycée professionnel ou en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

#### Principales poursuites d'études

- Bac pro Accompagnement, soins et services à la personne
- Bac pro Services aux personnes et aux territoires

- Bac pro Services de proximité et vie locale
- Mention complémentaire Aide à domicile
- Diplôme d'Etat d'ambulancier
- Diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture
- Diplôme d'Etat d'aide-soignant
- Diplôme d'Etat d'aide médico-psychologique
- Diplôme d'Etat d'auxiliaire de vie sociale

Pour connaître les poursuites d'études envisageables en Languedoc-Roussillon, consultez les guides régionaux.

### Où se former en Languedoc Roussillon

- 11 Carcassonne**  
Lycée professionnel Jules Fil
- 11 Lézignan-Corbières**  
Lycée professionnel Ernest Ferroul
- 30 Alès**  
Lycée professionnel JB Dumas
- 30 Castillon du Gard**  
MFREO privée **A**
- 30 Gallargues le Montueux**  
MFREO privée – CFA des MFR **A**
- 30 La Grand'Combe**  
Lycée professionnel privé Pasteur
- 30 Milhaud**  
Lycée Geneviève de Gaulle-Anthonioz
- 34 Bédarieux**  
Lycée privé le Parterre
- 34 Béziers**  
Lycée professionnel Jean Moulin
- 34 Montpellier**  
Lycée privé Turgot  
CFA des métiers territoriaux **A**
- 34 St Pons de Thomières**  
Lycée des métiers Jacques Brel
- 48 Mende**  
Lycée professionnel Peytavin
- 48 Saint Chély d'Apcher**  
Lycée professionnel Théophile Roussel
- 66 Perpignan**  
Lycée professionnel P. Picasso  
Lycée privé Sainte Louise de Marillac
- 66 Prades**  
Lycée professionnel C. Renouvier

**A** Formation en apprentissage

### En savoir plus

Consultez les documents Onisep :

- Dossier « Le dico des métiers »
- Voie pro : Les métiers de la maintenance
- Après un CAP ou un BEP

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au Centre d'Information et d'Orientation (CIO)

**N'hésitez pas à rencontrer un conseiller d'orientation-psychologue.**